

Maîtres Patrice GOUGNE, Hervé GOUGNE et Alain SCAPINO
Société civile Professionnelle
Office Notarial
26160 LA BEGUDE DE MAZENC

- A T T E S T A T I O N -

Je soussigné Me GOUGNE atteste que suivant
acte en date du 7 février 1989

La société dénommée "DISTRIBUTION FRANCE
AMEUBLEMENT", par abréviation "D.F.A.", Société
Anonyme, au capital de 19.500.000,00 Francs, dont le
siège social est à GENNEVILLIERS (92230), 27/41
Boulevard Louise Michel, laquelle société est
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de
NANTERRE sous le numéro B
572 044 808.

a(ont) fait l'acquisition suivante :

COMMUNE DE MALATAVERNE (Drôme)

Diverses parcelles de terrain à bâtir, sise sur
ladite commune, lieudit "Malombre", d'une contenance
totale de un hectare sept ares vingt neuf centiares
(1ha 07a 29ca).

Cadastrées :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance	Nature
AM	63	"Malombre"	32a 35ca	terre
AM	133	"Malombre"	09a 68ca	terre
AM	134	"Malombre"	39a 72ca	terre
AM	137	"Malombre"	07a 19ca	terre
AM	139	"Malombre"	08a 06ca	terre
AM	143 ¹	"Malombre"	06a 43ca	terre
AM	143	"Malombre"	03a 86ca	terre

Moyennant le prix principal de:
DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLE DEUX CENT VINGT CINQ
FRANCS (268.225,00 Frs) payé comptant à la
comptabilité de l'Office Notarial.

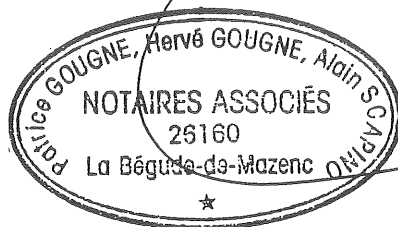


Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A LA BEGUDE DE MAZENC,

Le

7 février 1989.



A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned to the right of the notary stamp.